



# XL Concept Plancha



Désignation	XL CONCEPT
XC E1PLANCHA 4 ZONES	V02920



## *Notice d'installation*



## Sommaire

« CONFORMITE AU DECRET FRANÇAIS N°2005-829 DU 20 JUILLET 2005. ».....	2
<b>1. INSTALLATION .....</b>	<b>3</b>
1.1. GENERALITES.....	3
1.2. MANUTENTION – MISE EN PLACE.....	3
1.3. IMPLANTATION .....	3
1.4. PLAQUETTE SIGNALETIQUE .....	4
<b>2. RACCORDEMENT ELECTRIQUE .....</b>	<b>4</b>
2.1. CONTROLES AVANT RACCORDEMENT .....	4
2.2. RACCORDEMENT ELECTRIQUE .....	5
2.3. CONTROLES APRES RACCORDEMENT.....	5
<b>3. RACCORDEMENT EAU .....</b>	<b>5</b>
3.1. RACCORDEMENT EN EAU :.....	5
3.2. CONTROLES ET VERIFICATIONS APRES RACCORDEMENT EN EAU. ....	5
3.3. TABLEAU DES ADAPTATIONS AUX DIFFERENTES TENSIONS DES RESEAUX .....	5
<b>4. MAINTENANCE .....</b>	<b>6</b>
<b>5. LISTE DES PIECES DE PREMIERE URGENCE.....</b>	<b>7</b>
<b>6. SCHEMAS DE CABLAGE .....</b>	<b>8</b>

**« Conformité au décret français n°2005-829 du 20 juillet 2005. »**

**Exclusivement pour la France**

A - La Société Paul CHARVET assume, conformément à l'article 18 du décret n°2005-829 du 20 juillet 2005 relatif à l'élimination des déchets des équipements électriques et électroniques, le financement et l'organisation de l'élimination de ses déchets. A ce titre, la Société Paul CHARVET reprend l'entière propriété des équipements électriques et électroniques en fin de vie

Le matériel devra être palettisé et devra être, prêt pour le chargement sur un lieu accessible par le transporteur. Sauf circonstance exceptionnelle, le matériel ne devra en aucun cas avoir été démantelé même partiellement, en cas contraire, la société CHARVET se réserve le droit de refacturer les coûts de traitement et de prise en charge.

B - Modalités de prise en charge :

Les modalités de prise en charge sont encadrées par l'accord SYNEG/RECYSTEM-PRO qui stipule que : « De façon à remplir leurs obligations, les producteurs d'équipements électriques et électroniques de grandes cuisines regroupés au sein du SYNEG, ont mis en œuvre un dispositif visant à la collecte et au traitement/ recyclage des DEEE conformément aux dispositions du décret.

Les matières ou substances néfastes pour l'environnement (comme les fluides frigorigènes ou les mousses) sont extraites ou séparées. Les fractions métalliques (inox, zinc, cuivre...) sont broyées et acheminées chez des affineurs pour réutilisation. Dès lors, que vous devez, faire reprendre un matériel électrique provenant d'un constructeur de matériel de cuisines professionnelles du SYNEG, vous devez contacter impérativement RECYSTEM-PRO, l'opérateur retenu pour la gestion des DEEE

- ↳ au numéro de téléphone : 01 45 01 71 43.
- ↳ ou à l'adresse e-mail suivante : [synegdeee@recystempro.com](mailto:synegdeee@recystempro.com)

Il vous sera alors adressé une fiche de demande d'enlèvement sur laquelle figureront les éléments suivants :

- nom du producteur de l'équipement
- type d'équipement
- poids estimé
- lieu d'enlèvement
- nom et coordonnées de l'installateur
- adresse de facturation

Après vérification auprès du Producteur et l'obtention de son accord, RECYSTEM-PRO procédera à l'enlèvement. » »

**« Cet appareil est conforme à la directive 2009/142(Déclaration de conformité au type) »**



## 1. INSTALLATION

### 1.1. Généralités

L'installation doit être faite dans un local suffisamment aéré avec extraction mécanique, selon les règles de l'art, conformément aux règlements et normes en vigueur dans le pays d'installation et aux instructions contenues dans cette notice

Garantie : La garantie est portée sur le contrat de vente.

Elle ne couvre pas les détériorations provenant d'une mauvaise installation, utilisation ou d'un mauvais entretien.

**Le manuel d'utilisation doit être remis à l'utilisateur après installation.**

### 1.2. Manutention – Mise en place

- Il est impératif de laisser l'appareil sur son socle bois lors des manutentions jusqu'à l'implantation définitive.
- Débiller, vérifier le bon état de l'appareil.
- En cas d'avaries, signifier les réserves sur le bordereau de livraison, les confirmer au plus tard sous 48 heures, par lettre recommandée avec accusé de réception auprès du transporteur.

### 1.3. Implantation

**Une attention toute spéciale doit être accordée aux réglementations de prévention incendies de l'établissement concerné (voir réglementation E.R.P.)**

- Installer impérativement sous une hotte d'extraction.
- Si cet appareil doit être mis en place près d'un mur, d'une cloison, d'un meuble, de bordures décoratives, il est recommandé que ceux-ci soient faits d'un matériau non combustible.
- Si ce n'est pas le cas, ils doivent être recouverts d'un matériau approprié, bon isolant thermique non combustible.
- En cas de doute sur les matériaux, implanter votre appareil en respectant un espace de 10 cm.
- Retirer toutes les protections plastiques des habillages.
- Mettre l'appareil sur son emplacement de travail en zone cuisson près de la réservation électrique nécessaire à son fonctionnement.



#### • Appareil fixe :

Mettre les pieds ou les boulons de réglage (ceux-ci sont livrés dans un carton complémentaire.)

Régler l'appareil de niveau en agissant sur le réglage en hauteur des pieds pour obtenir un plan de travail horizontal.

#### • Appareil mobile :

Mettre les roulettes (celles-ci sont livrées dans un carton complémentaire.)

Les roulettes freins doivent être impérativement bloquées lorsque l'appareil est en position de raccordement et tout le temps de la fonction cuisson.

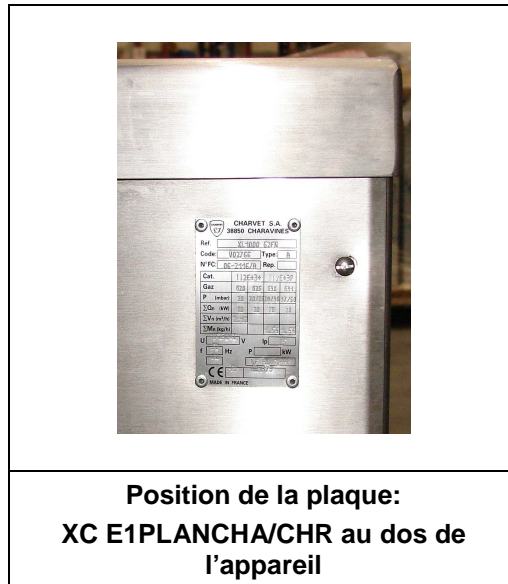
### Intervention :

**Toute intervention ou dépannage sur un appareil doit être effectué par un installateur qualifié.  
L'appareil sera isolé du réseau «électrique par arrêt du réseau électrique».**


## 1.4. Plaquette signalétique

Chaque appareil comporte une plaquette signalétique. Reporter les informations qui se trouvent sur cette plaquette sur la dernière page

**Ceci facilitera votre communication avec votre client pour une meilleure prestation de service.**



## 2. RACCORDEMENT ELECTRIQUE

	<p><b>L'appareil doit être obligatoirement raccordé à la terre.</b></p> <p><b>Il y a danger de mettre l'appareil en service sans relier sa masse à la terre.</b></p> <p><b>Notre responsabilité ne saurait être engagée en cas d'accidents consécutifs à une mise à la terre inexistante ou incorrecte.</b></p> <p><b>S'assurer que l'installation fixe de l'utilisateur comporte un dispositif à coupure omnipolaire ayant une distance d'ouverture des contacts de 3.5mm et en conforme à la norme EN 60335-1 de mai 2003</b></p> <p><b>Toutes les opérations de contrôles et de vérifications ci-dessous sont faites l'appareil étant hors fonctionnement et à froid.</b></p>
---	--

L'appareil est raccordé par un câble par un câble normalisé (245 IEC 57 ou 245 IEC 66), ou toute autre nature de câble présentant les mêmes caractéristiques.

Les appareils mobiles sont munis d'une fiche de prise de courant appropriée à la puissance. Cette fiche doit être accessible en permanence.

### 2.1. Contrôles avant raccordement

Avant de procéder à la mise sous tension de l'appareil, s'assurer :

Que la tension électrique du réseau est compatible avec la tension et la puissance de l'appareil.

De la bonne fixation du câble,

Du bon serrage des connexions de l'appareil,

Que la section du câble est compatible avec la puissance de l'appareil.

**Il est important de ne jamais mettre en service l'appareil sans avoir mis en place une évacuation des jus et d'eau de déglçage sous l'appareil.  
Retirer tout objet présent sur la plaque.**

## 2.2. Raccordement électrique

- Raccorder l'appareil au réseau électrique à l'aide du câble fourni avec l'appareil.
- Avant remontage s'assurer du bon isolement électrique de l'appareil (état des câbles).

## 2.3. Contrôles après raccordement

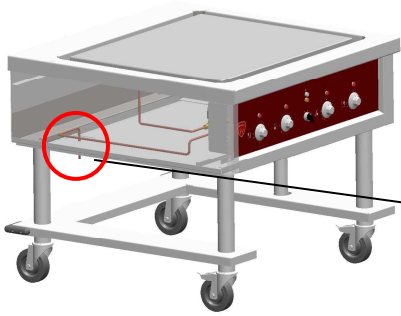
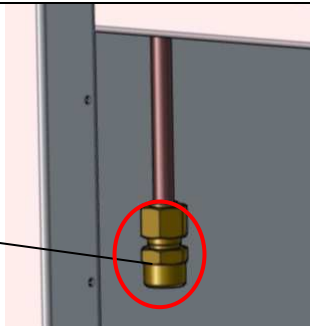
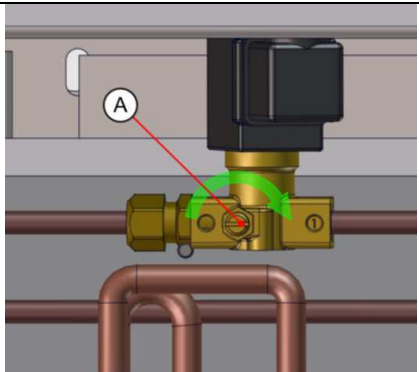
- De la bonne mise à la terre, (voir les avertissements)
- De l'isolement de l'équipement électrique.
- Du bon fonctionnement de l'appareil (allumage, fonctionnement du thermostat...)  
Mise en service : (Se reporter à la partie mise en service utilisateur)

## 3. RACCORDEMENT EAU (OPTION RUISSELLEMENT D'EAU)

### 3.1. Raccordement en eau :

### 3.2. Contrôles et vérifications après raccordement en eau.

Point de raccordement sur embout laiton mâle 6x8 se trouve dans le placard ou dans la baie libre. Suivant la configuration de votre appareil.

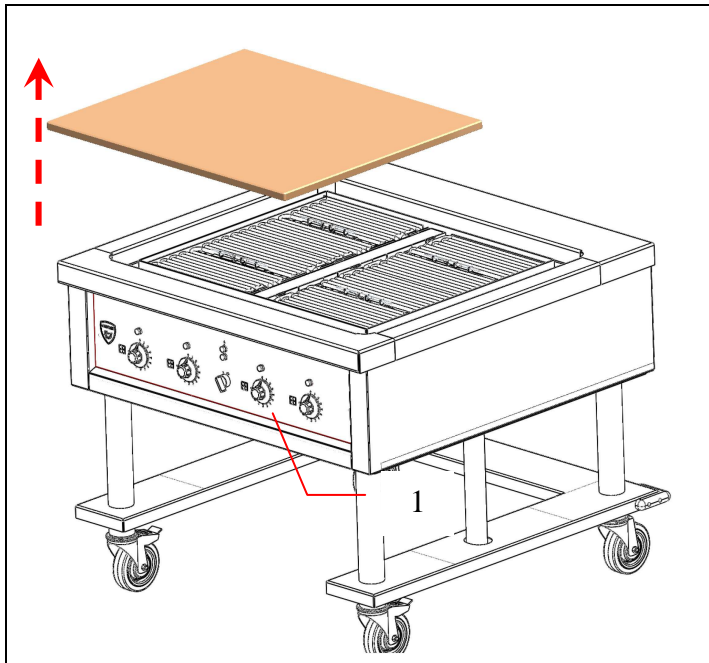
	 <p style="text-align: center;">Embout laiton 6x8</p>	 <p style="text-align: center;"><b>Figure A</b></p>
<b>Réglage débit d'eau</b>		
<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Retirer la manette de commande.</li> <li>2) Enlever le bandeau de commande <i>(vis de fixation sous le capot de commande)</i></li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>3) Mettre en service l'appareil. (§ 3.4)</li> <li>4) Régler l'électrovanne figure A.</li> <li>5) Pour diminuer le débit tourné la vis dans le sens horaire. (repère A figure A)</li> </ol>	

- L'étanchéité du circuit d'eau.
- Le bon fonctionnement du circuit d'eau.

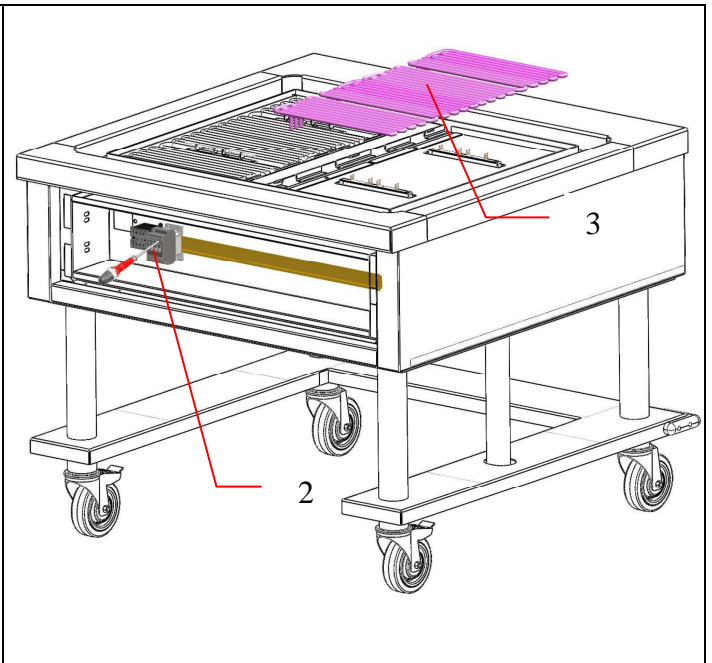
### 3.3. Tableau des adaptations aux différentes tensions des réseaux

Tension de transformation	↔	1~230V+T	3~230V+T	3~400V+T
Les différentes configurations élect.	↓			
	<b>Schéma électrique</b>	<b>S= Couplage standard</b>		
<b>XC E1plancha 230V-400V</b>	<b>SE0204/00</b>	<b>B</b>	<b>B</b>	<b>S</b>
<b>Ruissellement d'eau</b>	<b>SE204/00</b>	<b>S</b>	<b>B</b>	<b>B</b>
A → Couplage possible B → Nous consulter C → Impossibilité de couplage D → Tension indisponible				

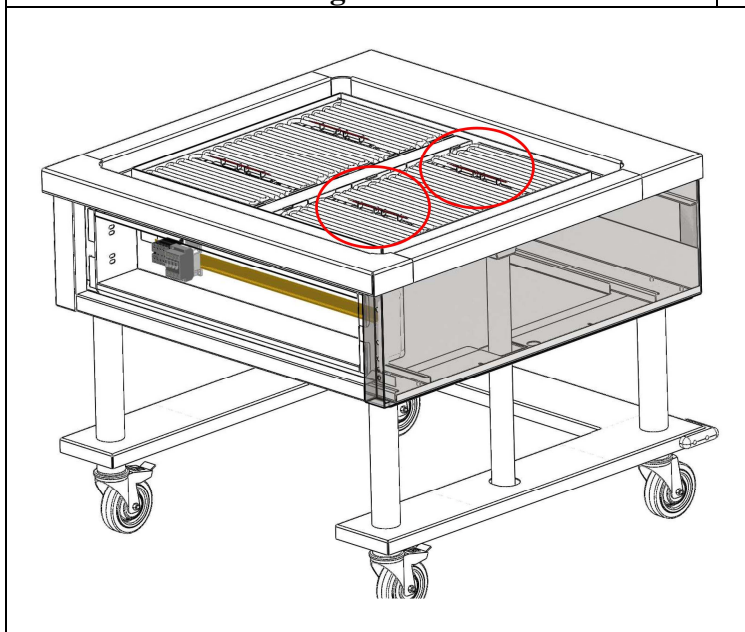
## 4. MAINTENANCE



**Figure B**



**Figure C**



**Figure D**



Dépose : résistance :

- Lever la plaque chrome\*. (figure B)
- Déposer le capot de commande. (figure B) (repère 1)
- Déconnecter la résistance du bornier.(figure C) (repère 2)
- Enlever la résistance. (figure C) (repère 3)



Dépose : thermostat :

- Effectuer les 2 premières étapes de la dépose résistance.(figure B&C)
- Faire glisser le bulbe Figure D (repère 4) puis le faire passer dans le trou.

*Note : La plaque pèse 72Kg : pour votre sécurité, manipuler l'ensemble avec précaution.*

**Avertissement** : La plaque chrome est lourde ; pour toute intervention nécessitant un retrait de celle-ci, prendre toutes les précautions de calage et de manutention afin de prévenir les risques d'écrasement.

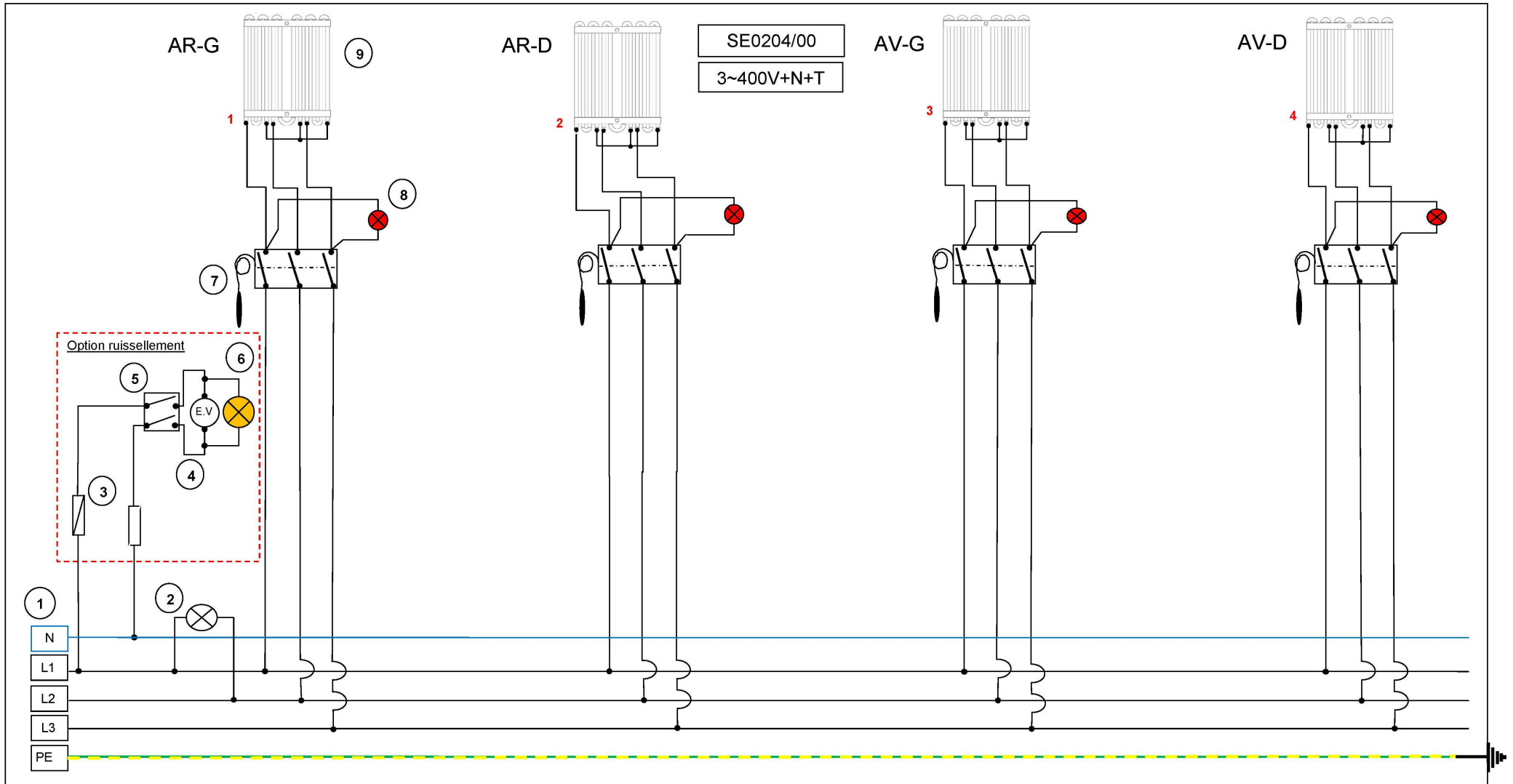
## 5. LISTE DES PIECES DE PREMIERE URGENCE

Désignation Code	Photo	Désignation Code	Photo
Résistance 3000 W, 230V-400V 502286		Commutateur ruissellement d'eau 02104A	
Thermostat 50°350° 01999A		Voyant Blanc 400V 08153A	
Electrovanne ruissellement d'eau 05405A		Voyant rouge 400V 07136A 230V 07137A	
Grattoir spatule 04762A		Voyant ambre 400V 07139A 230V 07140A	
Crépine goulotte 100435		Rejet pour plancha 505520	
Plaque Chrome 790x670 505381			

# XC-E1PLANCHA 4 ZONES

## 6. SCHEMAS DE CABLAGE

E1 PLANCHA 4 ZONES ELECTRIQUE SUR BAIE PRO 800-900 (représentation 4 zones) Résistance 3000W 230V-





## XC-E1PLANCHA 4 ZONES

Rep	Code	Désignation E1PLANCHA 4 Zones	Qté	Rep	Code	Désignation	Qté
01	02468A	Borne Vicking 10 mm <sup>2</sup>	3	07	01999A	Thermostat 350° (Sécurité)	4
01	03575A	Borne Vicking terre 10 mm <sup>2</sup>	1	08	07136A	Voyant rouge 400V (Chauffe)	4
02	08153A	Voyant blanc (Présence tension)	1	09	502286	Résistance Plancha 4 Zones 3000W 230V (Pro 800-900)	4
03	02726A	Fusible	1	09			
03	02726A	Bloc de jonction sectionneur	1				
04	05405A	Electrovanne	1				
05	02104A	Commutateur Marche / Arrêt	1				
06	07139A	Voyant orange	1				



# XL Concept Plancha



Désignation	XL CONCEPT
XC E1PLANCHA 4 ZONES	V02920



## *Notice d'utilisation*



## Sommaire

« CONFORMITE AU DECRET FRANÇAIS N°2005-829 DU 20 JUILLET 2005. ».....	2
<b>1. GENERALITES:</b> .....	<b>3</b>
1.1. PANNEAU DE COMMANDE PLANCHA 4 ZONES. ....	3
<b>2. PREMIERE MISE EN ROUTE</b> .....	<b>3</b>
<b>3. MISE EN SERVICE</b> .....	<b>3</b>
3.1. UTILISATION PLANCHA 4 ZONES .....	3
3.2. UTILISATION DU RUISSELLEMENT D'EAU. ....	4
<b>4. MISE HORS SERVICE</b> .....	<b>4</b>
<b>5. ENTRETIEN</b> .....	<b>4</b>
5.1. NETTOYAGE DES HABILLAGES EN ACIER INOXYDABLE : .....	4
5.2. NETTOYAGE DE LA PLAQUE .....	5
5.3. UTILISATION DU GRATTOIR. ....	5
<b>6. CONSEILS PRATIQUES :</b> .....	<b>5</b>
<b>7. LISTE DES PIECES DE PREMIERE URGENCE</b> .....	<b>6</b>

**« Conformité au décret français n°2005-829 du 20 juillet 2005. »**

**Exclusivement pour la France**

A - La Société Paul CHARVET assume, conformément à l'article 18 du décret n°2005-829 du 20 juillet 2005 relatif à l'élimination des déchets des équipements électriques et électroniques, le financement et l'organisation de l'élimination de ses déchets. A ce titre, la Société Paul CHARVET reprend l'entière propriété des équipements électriques et électroniques en fin de vie

Le matériel devra être palettiser et devra être, prêt pour le chargement sur un lieu accessible par le transporteur. Sauf circonstance exceptionnelle, le matériel ne devra en aucun cas avoir été démantelé même partiellement, en cas contraire, la société CHARVET se réserve le droit de refacturer les coûts de traitement et de prise en charge.

B - Modalités de prise en charge :

Les modalités de prise en charge sont encadrées par l'accord SYNEG/RECYSTEM-PRO qui stipule que : « De façon à remplir leurs obligations, les producteurs d'équipements électriques et électroniques de grandes cuisines regroupés au sein du SYNEG, ont mis en œuvre un dispositif visant à la collecte et au traitement/ recyclage des DEEE conformément aux dispositions du décret.

Les matières ou substances néfastes pour l'environnement (comme les fluides frigorigènes ou les mousses) sont extraites ou séparées. Les fractions métalliques (inox, zinc, cuivre...) sont broyées et acheminées chez des affineurs pour réutilisation. Dès lors, que vous devez, faire reprendre un matériel électrique provenant d'un constructeur de matériel de cuisines professionnelles du SYNEG, vous devez contacter impérativement RECYS'TEM-PRO, l'opérateur retenu pour la gestion des DEEE

- ↳ au numéro de téléphone : 01 45 01 71 43.
- ↳ ou à l'adresse e-mail suivante : [synegdeee@recystempro.com](mailto:synegdeee@recystempro.com)

Il vous sera alors adressé une fiche de demande d'enlèvement sur laquelle figureront les éléments suivants :

- nom du producteur de l'équipement
- type d'équipement
- poids estimé
- lieu d'enlèvement
- nom et coordonnées de l'installateur
- adresse de facturation

Après vérification auprès du Producteur et l'obtention de son accord, RECYS'TEM-PRO procédera à l'enlèvement. » »

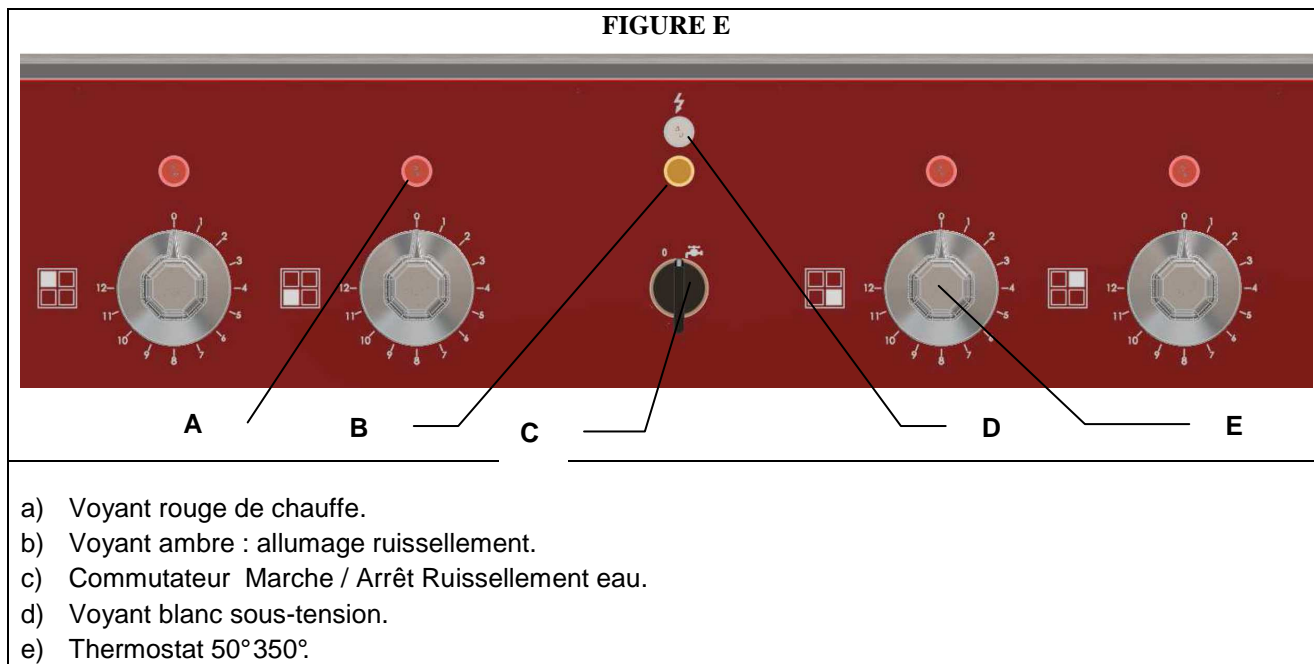
« *Cet appareil est conforme à la directive 2009/142(Déclaration de conformité au type)* »



## 1. GENERALITES:

- **GARANTIE** : La garantie est portée sur le contrat de vente. Pour toute intervention de garantie s'adresser à un revendeur agréé. Cette garantie ne couvre pas les détériorations provenant d'une mauvaise installation, utilisation ou d'un mauvais entretien.
- Nos appareils sont à usage professionnel et doivent être utilisés par du personnel qualifié.
- Pour toute modification concernant du matériel en place ou pour toute installation nouvelle, il faut impérativement faire appel à un installateur qualifié.

### 1.1. Panneau de commande plancha 4 zones.



## 2. PREMIERE MISE EN ROUTE

- Avant la première mise en service, il est conseillé de nettoyer l'appareil afin de retirer les poussières ou impuretés accumulées durant la période de stockage.
- Retirer tous les plastiques de protection des aciers inoxydables.
- S'assurer que l'organe de commande est fonctionnel, puis mettre sous tension l'appareil.
- S'assurer de la mise en place d'une évacuation des jus et d'eau de déglçage sous l'appareil.

## 3. MISE EN SERVICE

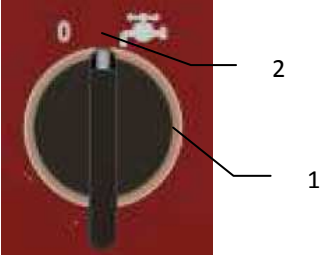
### 3.1. Utilisation plancha 4 Zones

- L'appareil étant sous-tension: (Figure E repère D.)
- Tourner la manette repère E sur la position désiré de 1 à 12
- Le voyant rouge repère A s'allume. Mise en chauffe.

L'appareil est en chauffe

Il est nécessaire d'attendre environ 15 minutes avant de commencer les cuissons. La répartition de chauffe est homogène et permet de griller sur toute la surface.

## 3.2. Utilisation du ruissellement d'eau.

<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Procédure d'utilisation :</b>                      Tourner le commutateur figure F (repère 1) sur la position ruissellement (repère 2).                      Le voyant ambre s'allume fonctionnement du ruissellement.                      L'eau doit sortie du rejet d'eau figure G (repère 1) et s'évacuer par le tube de vidange dans l'orifice d'évacuation. Figure G (repère 4)</li> </ul> <p><i>Note1 :</i> S'assurer de la mise en place d'une évacuation des jus et d'eau de déglçage sous l'appareil.</p>

<p><b>Figure F</b></p>


## 4. MISE HORS SERVICE

Ramener la manette de commande sur la position, 0 = Arrêt  
 En fin de journée, arrêter, l'alimentation au réseau électrique.  
 Nettoyer la plaque, la goulotte périphérique.

## 5. ENTRETIEN


**Le matériel doit être entretenu au minimum une fois par an par un installateur qualifié, pour un meilleur service, et en fonction de l'intensité d'utilisation il est conseillé de renouveler cette opération régulièrement.**

**Attention : Certaines pièces de cet appareil, sont protégées par le fabricant, en cas de dysfonctionnement faire appel à un installateur qualifié.**

	<p>Avant toute opération d'entretien, attendre que la température des éléments proches de la plaque soit à une température supportable.</p>
---	---

### 5.1. Nettoyage des habillages en acier inoxydable :

- Il est fortement recommandé de nettoyer l'appareil après chaque service.
- Mettre l'appareil à l'arrêt. Avant le nettoyage arrêter, l'alimentation au réseau électrique et mettre hors tension l'appareil.
- Laver, avec une éponge, à l'eau savonneuse (ou autre produit détergent *neutre*.  
*Proscrire l'eau de javel et tout produit acide même très dilué.*)
- Pour les dessus, utiliser si nécessaire une éponge à récurer en prenant soin de toujours frotter **dans le sens du polissage.**

	<p style="color: red;"><b>Cet appareil ne doit pas être nettoyé au moyen de projections d'eau et de jets d'eau sous pression.</b></p> <p style="color: red;"><b>S'assurer de la mise hors tension de l'appareil avant nettoyage.</b></p>
---	--

## 5.2. Nettoyage de la plaque

- Nettoyage à chaud par déglacage de la surface, puis à l'aide d'une éponge pousser les débris vers l'orifice de vidange.  
*Note : nettoyer régulièrement l'orifice d'évacuation à l'aide d'un écouvillon ou tout autre moyen adapté.*
- Si un grattage est nécessaire celui-ci se fait à chaud à l'aide du grattoir fourni avec le matériel.

## 5.3. Utilisation du grattoir.

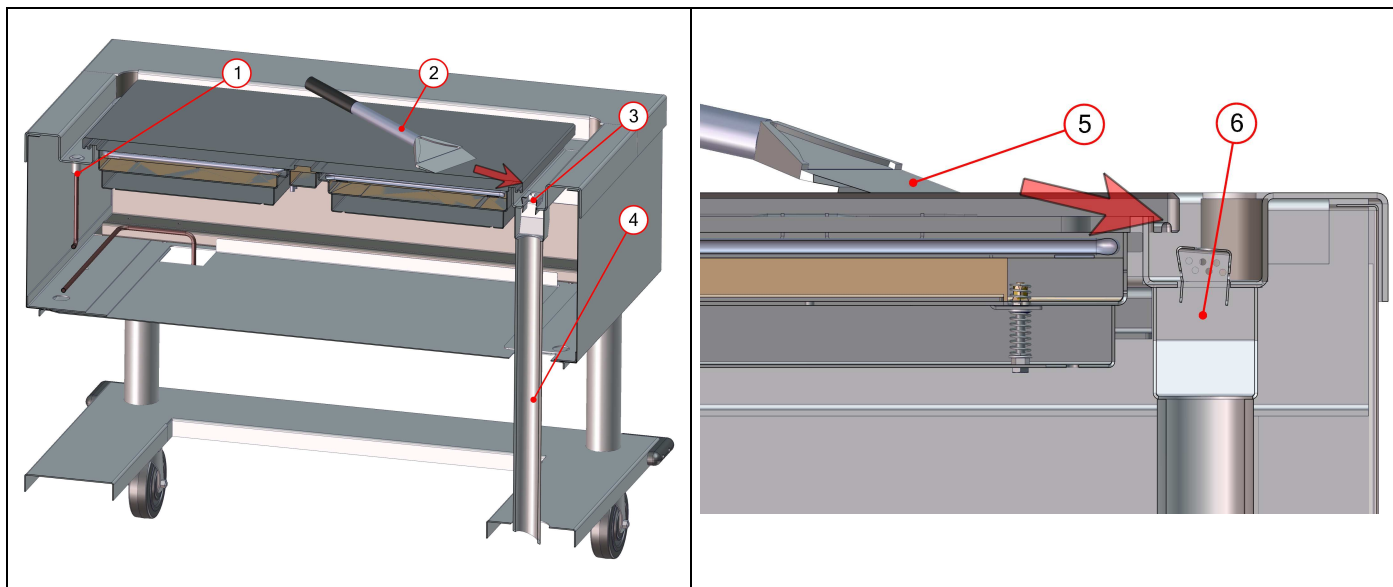


Figure G

- 1) Rejet d'eau.  
2) Grattoir.

- 3) Crépine. (figure H)  
4) Tube de vidange.

Pour effectuer un grattage sur la plaque Chrome.

Positionner le grattoir à plat comme sur la (figure G) (repère 6). Evacuer les déchets (repère 7) par le tube de vidange (repère 4).



La plaque est lourde (72 kg) et n'a pas à être soulevée dans le cadre d'une utilisation normale de l'appareil.

## 6. CONSEILS PRATIQUES :

La gorge périphérique permet de collecter les résidus d'aliments et graisseux.

Il est recommandé de collecter les déchets les plus encombrants à l'aide d'une spatule afin de limiter les risques d'obstruction du conduit d'évacuation de l'appareil.

La manipulation des produits à cuire **ne doit être faite en aucun cas** avec des accessoires de cuisson pointus sous peine de rayer le revêtement de la plaque.

### Attention :

Ne pas laisser surchauffer la plaque sans usage (risque de bleuissement).



La gorge périphérique et la plaque, sont très chaudes, attendre ou prendre toutes précautions pour les opérations de nettoyage et de vidage. Les parois et surfaces environnantes peuvent être très chaudes après une utilisation intense ou prolongée.



Crépine

Orifice d'évacuation

Figure H

## 7. LISTE DES PIECES DE PREMIERE URGENCE

Désignation Code	Photo	Désignation Code	Photo
Résistance 3000 W, 230V-400V 502286		Commutateur Option ruissellement d'eau 02105A	
Thermostat 50°350° 01999A		Voyant Blanc 400V 08153A	
Electrovanne ruissellement d'eau 05405A		Voyant rouge 400V 07136A 230V 07137A	
Grattoir spatule 04762A		Voyant ambre 400V 07139A 230V 07140A	
Crépine goulotte 100435		Rejet pour plancha 505520	
Plaque Chrome 790x670 505381			

# XC E1PLANCHA 4 ZONES



Prévenir votre installateur pour remplacer les organes de commande défectueux en vue d'une prochaine utilisation.



**Seul un électricien habilité peut remplacer les transformateurs d'allumage.**

**TOUTES RESPONSABILITES du constructeur et de l'installateur ne saurait être mise en cause si l'opérateur ne fait la demande d'intervention suite à ces dysfonctionnements.**

REPORTER ci-dessous les informations de la PLAQUE SIGNALETIQUE de votre appareil.

		<b>CHARVET S.A.</b>	
		<b>38850 CHARAVINES</b>	
Réf.	<input type="text"/>		
Code:	<input type="text"/>	Type:	<input type="text"/>
N°FC:	<input type="text"/>		<input type="text"/>
N°OF:	<input type="text"/>	Rep.	<input type="text"/>
Cat.			
Gaz			
P (mbar)			
$\Sigma Q_n$ (kW)			
$\Sigma V_n$ (m <sup>3</sup> /h)			
$\Sigma M_n$ (kg/h)			
U	<input type="text"/>	V	<input type="text"/>
		Hz	<input type="text"/>
Ip	<input type="text"/>		
P	<input type="text"/>	kW	<input type="text"/>
		<input type="text"/>	
<b>MADE IN FRANCE</b>			

Ces renseignements faciliteront vos communications avec votre installateur pour la maintenance, des fournitures de pièces de rechange.